

Rajasil FM Z (Fugenmörtel Zement 0-1, 0-2)

HECK
Wall Systems

a ROCKWOOL® company

DÉCLARATION DE PERFORMANCE

Numéro de l'explication de performance et Code d'identification unique du type de produit
WALLS-21501v01

Usage prévu

Mortier de maçonnerie d'usage courant conforme au test d'aptitude, destiné à être utilisé dans les murs, poteaux et cloisons en maçonnerie (composants intérieurs et extérieurs) répondant aux exigences de stabilité

Fabricant

HECK Wall Systems GmbH · Thölauer Straße 25 · D-95615 Marktredwitz

Systeme d'évaluation et de vérification de la performance
Systeme 2+

L'organisme notifié

**Bayerischer Baustoffüberwachungs- und Zertifizierungsverein - BAYBÜV - e. V. ·
numéro d'identification 1497**

a, sur la base de l'inspection initiale de l'usine et du contrôle de production propre à l'usine,
établi le

**certificat de conformité du contrôle de production propre à l'usine
Nr. 1497-CPR-6000000-2014**


et effectue la surveillance permanente, ainsi que l'estimation et l'évaluation du contrôle de
production propre à l'usine selon le système 2+.

Performance déclarée

Caractéristiques essentielles	Performance	Spécification technique harmonisée
Résistance à la compression	M 20	EN 998-2:2010
Solidité d'adhérence	Résistance caractéristique au cisaillement initial (contrainte de cisaillement à l'adhérence) : 0,15 N/mm ² (valeur du tableau)	EN 998-2:2010
Teneur en chlorure	≤ 0,1 M.-%	EN 998-2:2010
Comportement au feu	A 1	EN 998-2:2010
Absorption d'eau	≤ 0,20 kg/(m ² ·min ^{0,5})	EN 998-2:2010
Perméabilité à la vapeur d'eau μ	15/35 (valeur du tableau)	EN 998-2:2010
Conductivité thermique $\lambda_{10, dry, mat}$	≤ 0,82 W/(m·K) pour P=50% ≤ 0,89 W/(m·K) pour P=90%	EN 998-2:2010
Durabilité (résistance au gel)	Au vu de l'expérience présente, en cas d'utilisation conforme, est adapté à un environnement fortement agressif, selon EN 998-2, annexe B	EN 998-2:2010
Substances dangereuses	NPD – "No Performance Determined"	EN 998-2:2010

La performance du produit correspond à la performance déclarée.
Le fabricant susmentionné est seul responsable de la construction de déclaration de performance dans l'harmonie avec le décret no (Union Européenne) 305/2011.

Signé pour le fabricant et au nom du fabricant de :


Markus Niermann
(Directeur Général)


Joachim Fürbringer
(Gérant)

Marktredwitz, 01.07.2016

Annexe
Fiche de sécurité